

Coopération du Conseil de l'Europe avec **LES MECANISMES DE SUBVENTION DE L'EEE ET DE LA NORVÈGE**

Grâce à une coopération étendue au cours des 14 dernières années, le Conseil de l'Europe et les mécanismes de subventions de l'EEE et de la Norvège ont aidé les États membres à mettre en œuvre les normes européennes. Les domaines d'intervention comprennent en particulier les **questions relatives aux Roms, les droits de l'enfant, le développement local, la bonne gouvernance, la mise en œuvre des droits de l'homme au niveau national, la coopération policière internationale et la lutte contre la criminalité, la justice et la violence domestique et sexiste.**

Les mécanismes de subventions de l'EEE et de la Norvège sont un instrument financier financé par **la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein** pour soutenir la réduction des **disparités sociales et économiques en Europe**. Son objectif principal est de réduire les inégalités entre les pays et de renforcer les relations bilatérales avec les 15 États les moins prospères de l'UE.

Après deux cycles de subventions, le Conseil de l'Europe prépare actuellement sa participation à un nouveau cycle.

Chiffres clés de la coopération du Conseil de l'Europe dans le cadre du programme des subventions de l'EEE et de la Norvège lors du cycle précédent:

- Le Conseil de l'Europe en tant qu'organisation partenaire internationale (IPO) et maître d'œuvre du projet a reçu **un total de 10,8 millions d'euros**.
- Le Conseil de l'Europe a travaillé avec 10 États membres : **la Bulgarie, la Croatie, Chypre, la République tchèque, la Lituanie, la Lettonie, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie.**
- Il a fourni une expertise de haut niveau dans **neuf domaines**.
- Il a participé à **14 programmes (IPO) et à un projet régional**.
- Il a participé activement à **deux réseaux** couvrant tous les bénéficiaires : le réseau SYNERGY et le Groupe de travail sur l'éducation correctionnelle.

En tant qu'organisation internationale partenaire (IPO), le Conseil de l'Europe a joué un rôle essentiel dans les mécanismes de subventions de l'EEE et de la Norvège en soutenant les organisations en charge de la mise en œuvre et en fournissant des conseils d'experts sur la conception de programmes et de réformes, en veillant à la conformité des programmes avec les normes internationales et les principes des droits de l'homme, et en encourageant la coopération avec les États bénéficiaires. Ce partenariat, ancré dans des valeurs et des principes communs, tire parti de l'expertise multilatérale du Conseil de l'Europe et de la capacité des États donateurs à réduire les disparités sociales et économiques tout en renforçant les relations bilatérales.

PROCHAINES ETAPES

La coopération avec les mécanismes de subventions de l'EEE et de la Norvège souligne le rôle unique du Conseil de l'Europe dans la traduction des normes internationales en résultats pratiques, la garantie d'interventions efficaces et durables, et l'amélioration de la qualité de vie des personnes et de la gouvernance dans les pays bénéficiaires.

Dans la perspective du nouveau cycle, le Conseil de l'Europe continuera à renforcer sa collaboration avec les donateurs pour relever les défis émergents liés au recul de la démocratie, aux questions d'État de droit, à la désinformation, à la transformation numérique et à la violence à l'égard des femmes. Les échanges actuels avec les donateurs et les bénéficiaires, qui seront finalisés en 2025, comprennent les domaines de soutien suivants, tels que définis dans le nouveau **Livre bleu** (version pour consultation publique) :

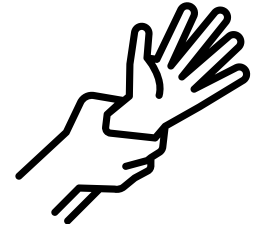
- Violence à l'égard des femmes et violence domestique
- L'éducation
- Accès à la justice
- Services correctionnels
- Criminalité grave et organisée
- Inclusion et autonomisation des Roms
- Lutte contre le discours et le crime de haine
- Égalité des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués (LGBTI) / Orientation sexuelle, identité et expression de genre, et caractéristiques sexuelles (SOGIESC)

POINTS FORTS: SUCCESS STORIES

Violence fondée sur le genre et violence domestique:

Réseau SYNERGY - Aligner les politiques nationales sur les normes de la Convention d'Istanbul

Depuis 2018, le réseau SYNERGY relie les acteurs gouvernementaux et de la société civile de 15 États membres de l'UE pour lutter contre la violence fondée sur le genre et la violence domestique. Le Conseil de l'Europe a initié et soutenu activement ce réseau afin d'échanger des connaissances, de guider les interventions nationales en matière d'orientation sur l'égalité des genres et les droits des femmes roms, et d'assurer la mise en œuvre effective des normes fixées par la Convention d'Istanbul.



Principaux résultats:

- Organisation de plus de **15 conférences internationales, réunions de réseau et visites d'étude (2018-2024)**.
- Élaboration d'un **manuel : “Rien sur nous, sans nous”** (2023) pour répondre aux besoins spécifiques des femmes roms confrontées à la violence fondée sur le genre.



Efficacité de la justice:

Renforcement de l'expertise des juges locaux par une formation d'un an à la Cour européenne des droits de l'homme

Dans le cadre des mécanismes de subventions de l'EEE et de la Norvège, des juges locaux ont été détachés auprès de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg pendant un an pour acquérir une expérience pratique et améliorer leur compréhension des normes européennes en matière de droits de l'homme. Ces juges sont revenus avec une expertise avancée dans l'application du droit international des droits de l'homme, inspirant des réformes dans leur système judiciaire national. Leur expérience favorise des procès plus équitables, une meilleure protection des droits et une confiance accrue du public dans la justice.

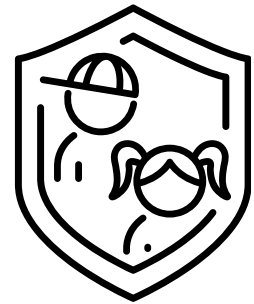
Principaux résultats:

- **Neuf juges croates et bulgares détachés auprès de la Cour européenne des droits de l'homme** ont acquis une expertise en matière de droits de l'homme.
- Soutien à la **modernisation des services judiciaires en Croatie**.

Enfants et jeunesse:

Soutien à l'ouverture du premier Barnahus de Lettonie, un modèle de justice adapté aux enfants pour les cas de maltraitance

Un Barnahus (maison des enfants) est une structure spécialisée et adaptée aux enfants, conçue pour apporter un soutien intégré aux enfants et à leurs familles victimes d'abus sexuels ou physiques, afin de garantir leur protection et leur permettre de recevoir les soins dont ils ont besoin tout en minimisant les traumatismes au cours des enquêtes et des procédures judiciaires. Dans le cadre des mécanismes de subventions de l'EEE et de la Norvège, le Conseil de l'Europe a contribué à la création du premier centre Barnahus en Lettonie, à Riga, en apportant son expertise et sa formation et en veillant à ce que le modèle soit conforme aux normes internationales de protection de l'enfance, telles que la Convention de Lanzarote.



Principaux résultats:

- **Plus de 100 professionnels formés** au modèle Barnahus de protection de l'enfance.
- **Plus de 100 cas** traités au cours de la première année de fonctionnement (2024).
- **Programmes de formation continue de six mois** pour étendre les services de thérapie psychologique à l'ensemble du pays.



Transformation numérique de la justice:

Projet TJENI - Accroître la transparence et la confiance dans les systèmes judiciaires grâce à la transformation numérique

De 2022 à 2024, le projet TJENI, mis en œuvre par le Conseil de l'Europe, a développé et testé des outils pour l'anonymisation (pseudonymisation) et la publication des décisions de justice, le projet assure un équilibre entre les droits à la vie privée et l'accès du public à l'information. Ces outils rendent les données judiciaires plus accessibles, améliorent la cohérence de la jurisprudence et renforcent la responsabilité globale des systèmes judiciaires. Le projet a également encouragé l'utilisation de données ouvertes pour moderniser les systèmes judiciaires, permettant des processus décisionnels plus efficaces et une meilleure confiance du public dans la transparence judiciaire.

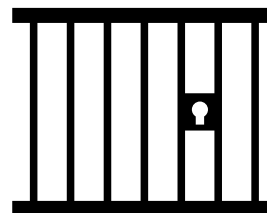
Principaux résultats:

- **Sept pays participants:** Chypre, Grèce, Hongrie, Lituanie, Pologne, Roumanie et Slovaquie.
- **10 événements internationaux** organisés pour l'échange d'expertise.
- **Développement d'outils informatiques** pour l'anonymisation et la catégorisation des décisions de justice.
- Création de **cours d'apprentissage en ligne** sur les données ouvertes, l'IA et la cybercriminalité.
- **Un hackathon** : L'avenir numérique de la justice.

Services correctionnels:

Projet SECURE - Modernisation des services pénitentiaires conformément aux normes européennes en matière de droits de l'homme

Dans le cadre du **groupe de travail sur l'éducation correctionnelle**, qui facilite le renforcement des capacités et les échanges entre les praticiens des services correctionnels, le projet SECURE se concentre sur l'amélioration des conditions de détention en Roumanie. Il adopte une approche multidisciplinaire, ciblant des questions telles que les comportements agressifs, la réhabilitation des toxicomanes et le soutien à la santé mentale. En créant de meilleures conditions et en mettant en œuvre des politiques publiques stratégiques, le projet SECURE améliore non seulement le traitement des détenus, mais les prépare également à une réintégration réussie dans la société. Le Conseil de l'Europe a apporté son expertise en partageant les meilleures pratiques, notamment en matière de programmes de traitement des populations carcérales vulnérables, et en veillant à ce que le projet suive les recommandations du **Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT)**.



Principaux résultats:

- **52 membres du personnel ont été formés**, dont 30 ont participé à des visites d'étude.
- **150 détenus qualifiés**, dont 50 Roms, améliorant leurs compétences en vue de leur réinsertion.



Plus d'information sur la coopération du Conseil de l'Europe avec les mécanismes de subventions de l'EEE et de la Norvège

<https://go.coe.int/6DONq>